

Strayer Joseph R., *Les origines médiévales de l'état moderne.*

Bertrand Badie

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Badie Bertrand. Strayer Joseph R., *Les origines médiévales de l'état moderne.*. In: Revue française de sociologie, 1981, 22-1. pp. 117-118;

[https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1981\\_num\\_22\\_1\\_3392](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1981_num_22_1_3392)

---

Fichier pdf généré le 23/04/2018

## BIBLIOGRAPHIE

**STRAYER (Joseph R.). – *Les origines médiévales de l'Etat moderne.* Paris, Payot, 1979.**

Les travaux de J. Strayer marquent incontestablement l'essor d'une toute nouvelle étape dans l'analyse de l'Etat. Historien très averti du Moyen-âge européen, auteur de nombreux travaux d'érudition portant notamment sur les institutions médiévales françaises, Strayer rompt ici avec la micro-histoire pour proposer une brillante synthèse sur la nature de l'Etat occidental, sur les causes qui favorisèrent son apparition, sur les processus d'institutionnalisation qui en résultèrent. Recourant à la démarche comparative, il nous propose ainsi une pénétrante opposition des modèles anglais et français ainsi qu'une mise en perspective de l'Etat avec la forme impériale et la cité antique. C'est dire que l'auteur renoue de façon magistrale avec une sociologie historique des systèmes politiques dont Weber et l'école historique allemande avaient déjà posé quelques prémisses.

On retiendra de cet ouvrage court mais dense, inspiré de conférences faites à l'Université de Princeton, plusieurs apports précieux qui ont incontestablement servi de supports à des travaux plus récents : une tentative de construire l'objet-Etat et d'en discuter les éléments d'une définition; une analyse très fine des relations entre la construction étatique, la structuration de l'appareil judiciaire et l'autonomisation progressive du droit; enfin, et surtout, un effort visant à lier la genèse de l'Etat à certaines transformations subies par la société : la fin des grandes migrations, l'institutionnalisation d'une religion dotée d'un appareil différencié, centralisé et recourant à une technique administrative qui ne manquera pas d'influencer le mode de fonctionnement de la sphère du politique; l'essor de l'éducation et notamment des études de droit.

Cette ouverture de l'histoire à la sociologie, aussi suggestive soit-elle, reste pourtant limitée, ce qui contribue à expliquer certaines faiblesses de la thèse développée par Strayer : une conceptualisation de l'Etat encore trop lâche et ambiguë; un recours à la démarche comparative qui ne convainc que partiellement; une explication de la genèse des structures étatiques qu'on souhaiterait voir approfondie et davantage reliée à la nature de la *structure sociale* et aux crises qui ont marqué les sociétés les plus féodalises.

Pour définir l'Etat, l'auteur recourt aux critères consacrés : permanence d'une communauté humaine dans l'espace et dans le temps; formation d'institutions impersonnelles durables titulaires de l'autorité suprême; subordination des allégeances locales à l'allégeance nationale. L'usage – assez lâche – qui est fait de ces critères n'est pourtant que partiellement concluant : Strayer y recourt davantage pour caractériser les processus de *centralisation* que pour rendre compte de la formation des structures étatiques proprement dites. D'où la difficulté qu'il éprouve à situer, dans son modèle, la Cité-Etat et l'Empire qui, selon lui, étaient « incontestablement des Etats » (p. 23) ayant seulement moins bien « fonctionné » parce que dotés de capacités moindres qui empêchaient les premières de s'agrandir et les seconds de se maintenir (p. 24). La construction de l'Etat apparaît ainsi comme une loi caractérisant l'évolution de l'histoire, comme une condition universelle de rationalisation, ainsi qu'en témoigne l'affirmation de l'auteur pour qui « seules les peuplades les plus reculées et les plus primitives peuvent se passer de l'Etat »

(p. 15). Rejoignant par là une conception évolutionniste proche de celle défendue par S. Eisenstadt dans *The political systems of empires*, Strayer fait de l'Etat non pas une catégorie d'analyse de la sociologie historique, mais un point d'aboutissement nécessaire de la rationalisation des sociétés que telle ou telle circonstance historique vient accélérer ou retarder.

La fragilité de cette vision apparaît clairement lorsque l'auteur compare le modèle anglais au modèle français. Tout en considérant avec justesse que le système monarchique anglais s'est développé plus facilement et plus rapidement qu'en France, que les structures politiques centrales ont pu s'y épanouir avec beaucoup moins de résistance, Strayer doit admettre que l'Angleterre put, précisément pour cela, « se passer d'une vaste bureaucratie » (p. 73), recourir abondamment au service des notables locaux, au lieu de faire appel à un personnel spécialisé (p. 74), et limiter le nombre d'agents publics rétribués. Or, si, comme l'énonce l'auteur, la formation d'institutions impersonnelles constitue un des critères majeurs de la formation de l'Etat, on devrait dans ces conditions conclure, contre la thèse centrale du livre, à la « sous-étatisme » de la monarchie d'Outre-Manche.

Il paraît, dès lors, préférable d'admettre que l'institutionnalisation modérée qui a marqué le système politique anglais tenait essentiellement au consensus rapidement établi autour du fait monarchique, à l'absence de résistance de la périphérie et donc à un processus de *construction progressive d'un centre* qui s'insérait parfaitement dans une société civile dont la tradition unitaire et la faible féodalisation ont toujours été reconnues. On peut décrire ainsi une trajectoire de développement politique distincte du modèle de la construction étatique qui renvoie, pour ce qui le concerne, à une plus forte différenciation et à une plus grande institutionnalisation du politique et qui, sans être plus « évolué », caractérise le devenir d'autres sociétés, plus féodalisées, marquées par une résistance au changement plus rude et par une importante décentralisation préalable des fonctions politiques.

Plus que par le « désir de paix sociale » auquel Strayer fait grandement référence, la construction étatique doit ainsi s'expliquer par la forte autonomisation du politique qui affecte les sociétés où le seigneur n'était plus en mesure de prendre en charge lui-même les fonctions de coercition politico-légale : telle est bien l'origine de l'apparition des baillis et des sénéchaux et de toute l'administration locale qui consacra l'essor en France d'une bureaucratie autonome et d'un personnel politique spécialisé. C'est précisément sous la pression de cet enjeu que l'exemple donné par l'Eglise devint pertinent et non – comme l'affirme l'auteur – par la simple diffusion d'un modèle de gouvernement qu'elle aurait préalablement élaboré.

L'intérêt de cet ouvrage va pourtant bien au-delà de ce débat. On doit en retenir aussi la mise en œuvre d'une explication qui sait concilier, un peu dans le sillage de N. Elias, le poids des structures et la prise en compte des stratégies des agents sociaux, la référence aux déterminismes culturels ou sociaux et le jeu des monarques et des légistes, fort bien analysé par Strayer dans leurs efforts visant à renforcer leur pouvoir et asseoir leur autorité. L'Etat se trouve ainsi pris en compte tant dans ses rapports à la société qu'à travers les acteurs qui participent à sa structuration.

**Bertrand BADIE**

*Centre de sociologie politique, Université de Paris I*